

DEMANDE DE TEMPS PARTIEL DE DROIT - Année scolaire 2014-2015:

première demande

renouvellement

Nom d'usage.....Nom de naissance :.....

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse personnelle

.....Téléphone :.....

AFFECTATION ACTUELLE :

Ecole :

Commune :

.....

FONCTIONS EXERCEES : Adjoint Directeur Autres (préciser)

SOLLICITE L'AUTORISATION D'EXERCER A TEMPS PARTIEL A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014 :

pour élever un enfant de moins de 3 ans ou un enfant adopté (préciser la date de naissance de l'enfant ou la date d'arrivée au foyer de l'enfant adopté)

Si votre enfant atteint l'âge de 3 ans au cours de l'année scolaire 2014-2015, veuillez indiquer la modalité de travail que vous envisagez à l'issue de votre temps partiel de droit en cochant la case correspondante :

Je souhaite prolonger mon activité à temps partiel sur autorisation jusqu'au 31 août 2015

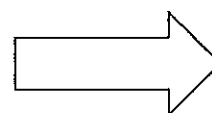
Je souhaite reprendre mon activité à temps plein aux 3 ans de mon enfant

pour donner des soins au conjoint - enfant – ascendant (joindre une copie du livret de famille, certificats médicaux,)

bénéficiaire de l'obligation d'emploi (joindre la pièce attestant de votre état et l'avis du médecin de prévention)

pour créer ou reprendre une entreprise (joindre l'avis de la commission de déontologie)

bénéficiaire du congé de solidarité familiale



à compléter au verso

ORGANISATION SOUHAITEE :

Quotité demandée	Nombre de ½ journées travaillées dont le mercredi matin	Nombre de ½ journées libérées	Service annuel complémentaire à effectuer	rémunération (en fonction de l'emploi du temps de l'école)	A cocher
80% *	7 demi-journées + complément d'horaire à définir en fonction de l'organisation de l'école, en fonction des nécessités de service et en qualité de remplaçant	2 demi-journées sur une journée entière	87 heures	85.7 %	
75% et moins de 80%	7 demi-journées	2 demi-journées sur une journée entière	déterminé en fonction de la quotité travaillée réellement	à la quotité travaillée	
60%	6 demi-journées	3 demi-journées dont 1 journée entière	déterminé en fonction de la quotité travaillée réellement	à la quotité travaillée	
50% *	4 ou 5 demi-journées	4 ou 5 demi-journées dont 2 journées entières	déterminé en fonction de la quotité travaillée réellement	à la quotité travaillée	

* quotité de 80% organisée dans un cadre annuel.

* quotité de 50% organisée dans un cadre annuel par alternance.

SURCOTISATION pour les temps partiels autres que le temps partiel de droit pour élever un enfant:

Je demande à cotiser pour la retraite sur la base de mon traitement à temps plein soumis à retenue pour pension :

oui non

Attention : L'option choisie n'est valable que pour l'année scolaire.

Fait àle.....

Signature

Visa de l'EN :

- Intéressé(e) : Fiche à renvoyer à l'I.E.N. de circonscription **pour le 31 mars 2014**

- I.E.N. : Fiche à renvoyer à DSDEN03 – Division des Personnels **au fil de l'eau et au plus tard pour le 3 avril 2014.**